



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 30 Mars 2023

Nombre de membres en exercice : 61  
 Nombre de membres présents : 43  
 Nombre de membres ayant donné pouvoir : 10  
 Nombre de membres excusés : 2  
 Nombre de membres absents : 6

Date de convocation :  
**24 mars 2023**

Acte rendu exécutoire après visa du  
 contrôle de légalité le :

**12 AVR. 2023**

et publication par la mise en ligne sur  
 le site internet le :

**12 AVR. 2023**

**3 - Domaine et Patrimoine**  
**3.1 - Acquisitions**  
**3.2 - Aliénations**

L'an 2023, le 30 mars à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le 24 mars 2023.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 24 mars 2023.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

**Objet : Bilan des acquisitions et des cessions – Année 2022**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT			M. Pascal DALIGAULT		
Mme Nathalie BOUILLARD			Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	X				
<b>PERIGNY</b>					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
<b>PONTECOULANT</b>					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO	X				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL					X
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET			M. Jean-Claude RUAULT		
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT	X				
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL			Mme Coraline BRISON- VALOGNES		
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE				X	
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN			M. Alain DECLOMESNIL		
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU					X
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
<b>VALDALLIERE</b>					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU			M. Serge COUASNON		
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER			M. Gilles FAUCON		
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Sylvie GELEZ	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE			M. Régis PICOT		
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY			Mme Valérie OLLIVIER		X
Mme Marie-Odile MOREL					
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY				X	

<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>	<b>61</b>				
<b>Nombre de conseillers présents</b>	<b>43</b>				
<b>Quorum</b>	<b>31</b>				
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>	<b>53</b>				

Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières et aux moyens généraux donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

L'article L5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose :

« Le bilan des acquisitions et cessions opérées par les établissements publics de coopération intercommunale est soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant. Ce bilan est annexé au compte administratif de l'établissement concerné [...] »

Le rapport présenté est établi à partir des actes notariés signés au cours de l'année 2022 et sera annexé aux comptes administratifs 2022.

Suivant les avis favorables du Bureau communautaire réuni le 20 mars 2023 et de la commission « Finances, Moyens Généraux et Personnel » réunie le 22 mars 2023, il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte de la présentation du bilan des acquisitions et cessions 2022 joint en annexe par un vote.

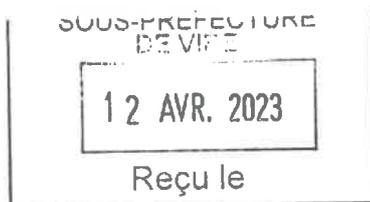
VOTE					
<b>Vote ordinaire à main levée :</b>					
Pour :	53	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

Le secrétaire de séance  
M. Corentin GOETHALS




Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER

**Bilan des cessions du 01.01 au 31.12.2022**  
**(établi au 17-02-2023)**



■ **Cessions en 2022**

Intitulé du dossier	Identité de l'acquéreur	Description du bien			Motivation de la cession	Valeur de cession		Transfert de propriété			
		Localisation	Réf. Cadastre	Surface		Nature	Avis des domaines date de l'avis	Prix	Délibération	Notaire en charge du dossier	date acte de vente
<b>Ouverture dossiers en 2021</b>											
PAE la Papillonnière - M. Geenens	SCI LOUBI (M. Franck GEENENS - Athis de l'Orne	ZA la Papillonnière - rue Yves Landegren	AS 610	1 720 m <sup>2</sup>	non bâti	Réalisation d'un bâtiment avec locaux en location	sans	34 824 €	18/11/2021	Office Notarial Virois	28/12/2022
PAE du Mont-Martin - Prefab	SCI PREFAVENIR	PAE du Mont-Martin - St-Germain du Crioult	ZO 67 + ZO 68	19 916 m <sup>2</sup>	non bâti	Réalisation d'un site de fabrication matériaux en béton	15/09/2021	135 510 €	31/03/2022	Etude NOEL	05/07/2022

■ **Acquisitions en 2022**

Intitulé du dossier	Identité du vendeur	Description du bien			Motivation de l'acquisition	Valeur de cession		Transfert de propriété			
		Localisation	Réf. Cadastre	Surface		Nature	Avis des domaines date de l'avis	Prix	Délibération	Notaire en charge du dossier	date acte de vente
<b>Ouverture dossiers en 2021</b>											
PAE Charles Tellier - réserve foncière 12 ha	EPFN	PAE Charles Tellier - Condé en Normandie	CB 7 et 9	121 111 m <sup>2</sup>	Non bâti	Constitution d'une réserve foncière par Condé Intercom	10-02-2022 ; précédent : 11-02-2015	551 790 €	31/03/2022	Etude FIEVET	01/04/2022

PAE les Neuwillières - Propriété BOLLIN	Consorts BOLLIN	Route de Caen - Vire	AS 169	4 697 m <sup>2</sup>	bâti	Extension du PAE les Neuwillières le long de la route de Caen	sans	20 000 €	19/05/2022	Office Notarial Virois	02/06/2022
Atelier-relais St-Sever	Commune de Noues de Stienne	Boulevard du Nord - St-Sever	AB 430	2 405 m <sup>2</sup>	non bâti	Acquisition pour construction de l'atelier- relais pour SAS Mini-BTP (extension)	18-01-2022 + (de Noues de Stienne : 17-03- 2021)	8 177 €	27/05/2021	Office Notarial Virois	02/06/2022
<b>Ouverture dossiers en 2022</b>											
PAE la Papillonnière - Soficom	Soficom Walter France	ZA la Papillonnière - rue Yves Landegren	AS 610	1 720 m <sup>2</sup>	non bâti	Rachat de la parcelle faite de réalisation du programme dans le délai imparti	non	33 024 €	15/10/2020	Office Notarial Virois	13/12/2022
Bâtiment d'activité PAE La Gimière	SCI VET PATRIMOINE	10 rue de la Mondrière - Vire	BA 68	3 360 m <sup>2</sup>	bâti	Acquisition pour création d'un atelier-relais et location en vue d'implantation de l'entreprise RW Couture	11/02/2022	399 500 €	24/02/2022	Office Notarial Virois	01/04/2022

■ Echanges en 2022 : non réalisé

■ Baux longue durée

Intitulé du dossier	Identité de la partie autre	Description du bien			Valeur de cession		Transfert de propriété				
		Localisation	Ref Cadastrale	Surface	Nature	Motivation de l'acquisition	Avis des domaines date de l'avis	Prix	Délibération	Notaire en charge du dossier	date signature acte
Ateliers-relais Bd du Nord (2 bâtiments)	SAS MINI-BTP	20 bd du Nord - St-Sever	AB 292 + AB 430	4 905 m <sup>2</sup>	Bâti	Bail commercial du 1-03- 2022 au 31-08-2026 maximum (4 ans et 5 mois)	18/01/2022	472 500 €	22/01/2022	Office Notarial Virois	02/06/2022

■ **Autre vente**

Intitulé du dossier	Identité de la partie autre	Description du bien			Motivation de l'acquisition	Valeur de cession		Transfert de propriété			
		Localisation	Réf Cadastreale	Surface		Nature	Avis des domaines date de l'avis	Prix	Délibération	Notaire en charge du dossier	date signature acte
Ex siège administratif Coté en Normandie	SCI COIATOL - M. Correia de Melo	27 Rue de L'Hôtel de Ville et 08 rue Saint Louis - Coté en Normandie	CE 0277	00 ha 11 a 86 ca	Ensemble immobilier (partie)	Professionnel de santé (dentiste)	19/01/2022	170 000 €	24/06/2021	Maître FIEVET	04/04/2022